

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 49

Artikel: Une menace pour la France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Une menace pour la France

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur le mouvement de recul qui se produit dans le mouvement de la population en France! Que d'avertissements lugubres n'a-t-on pas déjà donnés? Le directeur du Travail, M. A. Fontaine, a présenté une étude qui en dit gros sur ce point.

En 1905, la balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 37.120 naissances, inférieur d'un tiers à celui de 1904, 57.026. La diminution de cet excédent, par rapport à l'année précédente, est l'effet à la fois d'un nouvel abaissement du nombre des naissances — on a enregistré, en 1905, 10.938 naissances de moins qu'en 1904 — et d'une légère augmentation du nombre des décès, lequel est, en 1905, supérieur de 8.968 unités à celui de 1904.

En 1905, l'accroissement proportionnel de la population, calculé par rapport au chiffre de la population légale, n'est que de 0,10 pour 100, taux inférieur à ceux des années précédentes : 0,15 en 1904, 0,19 en 1903, 0,22 en 1902.

D'après les tableaux annexés au rapport de M. Fontaine on constate que les départements ayant fourni des excédents de décès en 1905 sont au nombre de 44 au lieu de 36 en 1904 et en 1903.

La diminution du nombre des naissances par rapport à 1904 est à peu près générale; elle s'étend à 64 départements. Parmi ceux où la diminution atteint les plus fortes valeurs absolues, nous citerons : la Seine 2.944 naissances en moins; le Nord, 1.231; la

Loire, 699; la Loire-Inférieure, 456; l'Ille-et-Vilaine, 386; la Seine-et-Marne, 380; la Seine-Inférieure, 298; l'Ardèche, 294; la Gironde, 292; les Bouches-du-Rhône, 275.

Parmi les 23 départements où l'on a enregistré plus de naissances en 1905 qu'en 1904, ceux où l'augmentation est la plus forte sont : le Finistère, 319 naissances en plus; la Dordogne, 272; l'Aude, 233; le Var, 213; la Lozère, 192.

L'augmentation du nombre des décès par rapport à 1904 est presque aussi générale que la diminution du nombre des naissances; elle porte sur 56 départements.

Si l'on classe les départements suivant la valeur relative de l'excédent des naissances par rapport au chiffre de la population légale, ceux qui fournissent les rapports les plus élevés sont : Pas-de-Calais, 1,19 pour 100 habitants; Finistère, 1,03; Lozère, 0,73; Morbihan, 0,69; Nord, 0,65; Vendée, 0,64; Corse, 0,61; territoire de Belfort, 0,57; Haute-Vienne, 0,56; Landes, 0,48; Corrèze, 0,47; Côte-du-Nord, 0,45.

Les départements où l'excédent des décès, rapporté au chiffre de la population légale, atteint les valeurs les plus fortes sont : Lot, 0,67 pour 100; Orne, 0,59; Lot-et-Garonne, 0,58; Gers, 0,56; Tarn-et-Garonne, 0,55; Yonne, 0,50; Haute-Garonne, 0,49; Aube, 0,45; Haute-Marne, 0,42; Côte-d'Or, 0,35; Vaucluse, 0,31. Ce sont à peu près les mêmes départements que les années précédentes.

En résumé, l'excédent des naissances (0,10 pour 100) est descendu en France en 1905, à un taux inférieur à celui de l'année précédente (0,15 pour 100); ce dernier était lui-même plus faible que la moyenne (0,20 pour 100) des trois années antérieures;

la diminution continue de la natalité avait été contrebalancée pendant les années 1901 à 1903 par un abaissement correspondant de la mortalité; pour 1904 et 1905, le nombre des naissances a continué à décroître tandis que celui des décès subissait une légère augmentation. La situation du pays, au point de vue de l'accroissement de la population, est donc toujours peu satisfaisante, surtout si l'on compare les résultats enregistrés en France à ceux que l'on peut constater dans les principaux Etats d'Europe figurant au tableau ci-dessous :

Excédant annuel moyen des naissances sur les décès par 1000 habitants.

Périodes	France	Empire allemand	Autriche	Belgique	Angleterre et Galles	Italie
1821-1825	67	»	»	»	»	»
1826-1830	50	»	»	»	»	»
1831-1835	36	»	»	69	»	»
1836-1840	48	»	74	85	»	»
1841-1845	54	106	96	94	»	»
1846-1850	28	81	6	38	»	»
1851-1855	20	74	23	70	»	»
1856-1860	28	104	100	87	127	»
1861-1865	38	109	89	90	126	»
1866-1870	15	98	70	62	121	66
1871-1875	5	107	67	92	134	64
1876-1880	29	131	82	102	145	75
1881-1885	25	113	79	102	141	106
1886-1890	11	121	88	91	126	103
1891-1895	1	130	95	88	117	105
1896-1900	3	147	116	109	116	110
1901-1904	19	148	125	110	122	107

Le rapport passe ensuite en revue le relevé de l'état civil pour les mariages, divorces, naissances et décès.

Mariages et divorces en France. — On a enregistré 302.623 mariages en 1905; par

Feuilleton du Pays du dimanche 47

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

XVIII

La consternation règne à l'hôtel de Verneuil.

A l'agitation de la semaine dernière, où le banquier mandé en hâte à St-Petersbourg en revenait ramenant son fils mourant, a succédé ce silence solennel qui d'ordinaire entoure la couche des moribonds.

Cependant, tout danger immédiat semble écarté pour l'instant. Le docteur n'a pas été mécontent aujourd'hui, il donne quelque espoir, non pas d'une guérison que les excès auxquels s'est livré Luc rendent pour

ainsi dire impossible, mais tout au moins d'un prolongement de vie.

Pour la première fois depuis le retour de son fils, M^{me} de Verneuil a consenti à le quitter pour prendre un peu de repos. La religieuse qui a partagé les veilles et les inquiétudes de la famille s'est aussi éloignée pour quelques heures; et en ce moment Chantal reste seule au chevet de son frère, veillant sur son sommeil agité, comme l'ange de la tendresse et de la pitié.

Elle considère avec une compassion profonde les joues cavernueuses du malade, son front dénudé comme celui d'un vieillard, ses mains agitées d'un tremblement nerveux, et elle se dit que ce ne peut être seulement la maladie qui a opéré tous ces ravages, l'organisme semble usé... Voilà donc où conduit l'excès de la jouissance!

Plus que bien d'autres, Luc avait été comblé des dons de l'intelligence et de la

fortune, rien ne lui avait manqué; quel compte redoutable il aurait à rendre s'il était traduit à cette heure au tribunal suprême!... La jeune fille frissonne en songeant à l'exemple du châtimement infligé à l'économe infidèle dont nous parle l'Evangile. Elle remercie Dieu avec ferveur d'avoir laissé la vie à son frère et le supplie de lui rendre aussi cette autre vie plus précieuse de la grâce sans laquelle l'homme n'est rien. Elle conserve l'intime espoir que Luc en recouvrant la santé du corps comprendra enfin qu'il s'est fourvoyé, que le bonheur n'est point là où il l'a cherché, mais bien dans la vie austère du travail et du devoir.

Puis avec une grande douceur et une intime fierté, sa pensée va de son frère à son fiancé; celui-ci a fait fructifier de son mieux les talents que la Providence lui a départis. Avec quel courage et quelle persévérance il a, sans dévier un instant, tracé son sillon